

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2018

Date de convocation : 17 mai 2018

Date d'affichage : 17 mai 2018

L'an deux mil dix-huit et le vingt-trois mai à 20 heures 15, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice - MANEVAL Frédéric - SILVESTRE Rachel - LABLANQUI Jean-Marie - BETON Brigitte - JUVENON Marie-Hélène - TRAINEAU Marie-France - GIROT Dominique - WOZNIAK Jean-Marie - GRANGER Franck - BOISSIEUX Thierry - ANGE Josiane - DERBIER Paul.

Absents excusés : GRACIANO Manu – ROBIN Christelle – AUROUX François – CAMU Géraldine

Absents : BAILLIEZ Anne-Sophie – GIRERD-CHANEL Laurence

Procurations : GRACIANO Manu à MANEVAL Frédéric – ROBIN Christelle à TRAINEAU Marie-France – AUROUX François à LABLANQUI Jean-Marie

Jean-Marie LABLANQUI a été élu secrétaire de séance.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2018**

Lecture est faite par le Maire.

- **TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR L'ANNEE 2019**

A l'aide du logiciel « Elections », le tirage au sort a lieu, faisant ressortir 6 noms :

- BUIGUES Guy
- CACHIA Claude
- PALPACUER Julia
- RAVINEL Christian
- REGACHE Michel
- SEYVE Alain

- **APPROBATION DES STATUTS DE VALENCE ROMANS AGGLO (CHANGEMENT D'ADRESSE)**

Considérant la modification des statuts opérée par la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo et notamment l'article D du titre 1 « dispositions générales » relatif au siège de l'EPCI  
Considérant qu'en lieu et place de « *la communauté d'agglomération à son siège à Rovaltain Avenue de la Gare 26958 VALENCE* » figure désormais « *la communauté d'agglomération à son siège au 1 Place Jacques Brel 26000 VALENCE* »

Voté à l'unanimité

- **AVENANT 1 AU BAIL COMMERCIAL DE LA BOULANGERIE PATISSERIE**

Vu la délibération 39/2011 du 6 juillet 2011 portant conclusion d'un bail commercial pour l'installation d'une boulangerie pâtisserie aux Silvions, 69 C Rue de la Vallée à Clérieux,

Considérant le transfert du bail commercial initial à un nouveau locataire suite à l'achat du fond de commerce de boulangerie pâtisserie par ce même locataire à la société aux Délices du Palais, titulaire précédent du bail commercial,

Considérant qu'à la relecture du bail à l'occasion de ce transfert, deux erreurs grossières ont été identifiées et qu'il convient de la corriger :

- Page 1, « destination » : « le preneur devra occuper les lieux loués pour l'exercice de son activité bar restauration » (alors qu'il s'agit d'une boulangerie pâtisserie)
- Page 2, « révision » : l'indice de révision du prix de la location n'est pas le bon.

Voté à l'unanimité

- **CONCLUSION D'UN ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DE LA VOIRIE COMMUNALE**

Le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée en avril-mai 2018 afin de conclure un accord cadre à bon de commande pour la réfection de la voirie communale. Ce marché sera conclu à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 pour une durée de deux ans, renouvelable une fois pour la durée d'un an, pour des commandes totales (pour la durée initiale de l'accord cadre) comprises entre 80 000 € HT et 240 000 € HT.

Considérant l'analyse des trois offres reçues et au regard du tableau d'analyse des offres dressés par la commission, le Maire propose de contracter avec la société Eurovia, offre économiquement la plus avantageuse parce qu'ayant obtenue la meilleure note à l'issue de l'analyse

Voté à l'unanimité

- **CONCLUSION D'UNE CONVENTION FINANCIERE AVEC VALENCE ROMANS AGGLO POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AUX HOULETTES**

Considérant la nécessité de réaliser des travaux d'éclairage public, sous maîtrise d'ouvrage de Valence Romans Agglo, collectivité compétente en la matière, Impasse des Coquelicots au Lotissement des Houlettes suite à l'intégration de cette voirie dans le domaine public communale,

Considérant l'état des frais ci-dessous :

Compétences	LES HOULETTES	
	Nature des travaux	Montant
Elclairage Public	Diagnostic Fourniture et pose de boîtiers Classe 2 Remplacement de 3 luminaires vétustes par des luminaires à LEDS Remplacement de 3 mâts vétustes Mise en conformité du réseau souterrain Certificat conformité	5 461,68 €
	<b>TOTAL des TRAVAUX T.T.C.</b>	<b>5 461,68 €</b>
	<b>MONTANT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION COMMUNALE (50%) T.T.C.</b>	<b>2 730,84 €</b>

Voté à l'unanimité

- **CONCLUSION D'UNE CONVENTION FINANCIERE AVEC LES EAUX DE LA VEAUNE POUR LA REALISATION DES CONTROLES DES BORNES INCENDIE SUITE AU DISTEMENT DU SDIS DANS CE DOMAINE**

Considérant que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le SDIS réalise uniquement les reconnaissances opérationnelles (vérification visuelle) alors qu'il appartient au Maire, au titre de son pouvoir de police spéciale de défenses contre les incendies, d'effectuer les contrôles techniques des points d'eau incendie et de la transmettre au SDIS selon une périodicité de trois ans.

Le Maire fait lecture de la convention proposée par les Eaux de la Veauce et approuvée par les membres du syndicat lors de sa réunion du 9 avril 2018.

- Le cout est de 5 € HT par an et par poteau incendie pour une mesure du débit avec une périodicité minimale de trois ans
- Les poteaux posés par les Eaux de la Veauce continuent de bénéficier d'un entretien gratuit pendant une durée minimale de 15 ans (sauf dégradation, vol ou accident)
- L'entretien des abords des poteaux restent à la charge de la commune
- La réalisation de cette mesure n'entraîne pas de transfert de responsabilité qui demeure celle du Maire
- La convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable deux fois

Voté à l'unanimité

- **AUTORISATION POUR LA VENTE DE CONSOMMABLES (FILTRE DE HOTTE)  
A UN RESTAURATEUR**

Considérant le local situé 69 Rue de la Vallée vide suite à la liquidation judiciaire de son locataire et le retour dans les lieux de la commune bailleur,

Vu la demande du Bar pizzeria de la Vallée de pouvoir récupérer les filtres de la hotte, consommables encore utilisable du local vidé,

En accord avec le Bar pizzeria de la Vallée, il est proposé de vendre pour la somme de 300 € les filtres de hotte à ce nouveau restaurateur

Voté à l'unanimité

- **CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC VALENCE  
ROMANS AGGLO POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'ACCUEIL ET  
D'INFORMATION DES DEMANDEURS HLM**

Considérant que le plan partenarial prévoit les modalités d'organisation et de fonctionnement d'un service d'information et d'accueil des demandeurs qui permet de délivrer une information harmonisée sur le territoire intercommunal sur les modalités de dépôt, les étapes de traitement des demandes et les caractéristiques du parc social pouvant intéresser.

Le Maire propose d'inscrire la commune comme partenaire concourant au fonctionnement du service d'information et d'accueil des demandeurs HLM

Voté à l'unanimité

- **CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER AU SERVICE TECHNIQUE DU 16  
JUILLET AU 17 JUILLET 2018**

Considérant qu'en raison du surcroît de travail au service technique conséquent à l'entretien des espaces verts l'été et des congés des agents titulaires,

Le Maire estime qu'il est nécessaire de créer un emploi saisonnier d'agent technique polyvalent à temps complet au service technique pour la période du 16 juillet au 17 août 2018.

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE C 424,  
SITUEE 131 RUE PRATIC**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 17 avril 2018, adressée par Maître TRAVERSIER-GENEVIER, notaire à Romans, en vue de la cession d'une propriété située 131 Rue Pratic, à Clérieux, cadastrée C 424, d'une superficie totale de 3 720 m<sup>2</sup>, appartenant à M. BADZINSKI Yannick.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE E 367, SITUÉE 11 RUE DE LA VALLEE**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 17 mai 2018, adressée par Maître CROZAT, notaire à St Donat, en vue de la cession d'une propriété située 11 Rue de la Vallée, à Clérieux, cadastrée E 367, d'une superficie totale de 220 m<sup>2</sup>, appartenant à M. BERLEMONT Mathieu et Mme RIGOUDY Sophie.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES**

**Planning**

24/05	18h30	Mairie – Réunion SCOT PLH
25/05	19h00	Salle des Fêtes – 1000 Clubs spectacle de danse
28/05	20h30	Commission Urbanisme
04/06	18h30	Permanence Pierre <u>Pieniek</u>
06/06	09h00	Réunion d'information <u>Linky</u>
15/06	10h00	Mairie – Réunion PPA « école de TED »
15/06	17h00	Ecole du Sacré Cœur – Marché nocturne
15/06	19h30	ACCA – Assemblée Générale

- Les Clérieuzités commencent le 1<sup>er</sup> juin et la Traversée de la Drôme à Vélo passe par Clérieux le 28 mai

**Fabrice LARUE**

- Une réunion est prévue avant l'enquête publique pour le projet d'école. Les dossiers viennent d'être envoyés.

**Brigitte BETON**

- Une réunion est prévue le 22 juin pour présenter à tous les jeunes le dispositif Anim de Prox. Ils sont contents du local, de nouveaux jeunes arrivent.

**Dominique GIROT**

- Le tri des déchets à la salle des fêtes est-il possible ? Il faudra voir comment fonctionner, d'autant plus qu'il n'y aura plus de bac pour la fête l'an prochain. Jean-Marie WOZNIAK se demande si cette question ne peut pas être abordée en commission association ou Rachel SILVESTRE propose pendant le calendrier.

**Josiane ANGE**

- .le boulanger va installer de la pub pour indiquer le changement de propriétaire. La vente du fond de commerce est signée le 24 mai, l'ouverture est prévue le 1<sup>er</sup> juin.
- Pour le marché du samedi matin, pas de nouvelle du prêt-à-porter.
- La Famiglia bénéficiera bientôt d'une licence III, une fois le stage effectuée à l'UMI. La gérante est contente, cela fonctionne bien, elle ne compte pas changer de local pour l'instant.

- Des dossiers en cours à la ZA des Bouviers. Faire venir un investisseur pour une pépinière d'entreprise ne serait pas une bonne idée ?

**Paul DERBIER**

- Quel type de WC publics sont prévus sur la place ? Encore aucune idée mais le souhait est d'avoir une horloge avec des horaires d'ouverture (automatique) seulement en journée.

**Frédéric MANEVAL/Jean-Marie WOZNIAK**

- Containers semi-enterrés :
  - o La réunion publique s'est bien passée, il y avait une cinquantaine de personnes
  - o Problème : aux Robines, un emplacement a été fait chez un particulier, sans l'accord du syndic (une réunion est prévue dans les prochains jours), idem pour une parcelle propriété du Département
  - o Il n'y a malheureusement pas eu de planification de travaux ni de demande de permission de voirie alors que l'implantation des containers vient de commencer.

**Frédéric MANEVAL**

- Bon fonctionnement des jardins familiaux, déjà des parcelles occupées
- A la mairie, les travaux se poursuivent

**Marie-Hélène JUVENON :**

- Le logiciel pour la cantine n'est pas lisible, impossible de retrouver l'adresse internet du site. Un mot dans les cahiers a pourtant déjà été fait, un tuto envoyé par mail. Un lien sera mis sur le site internet de la commune
- Lors de la fête du village, il faisait très noir dans le parc de l'amitié pour aller aux toilettes !

**Jean-Marie WOZNIAK**

- La yourte est à monter pour les Clérouzites le 1<sup>er</sup> juin à 9h
- Il faut féliciter le comité des fêtes pour la propreté et l'organisation de la fête
- La bibliothèque ne devrait pas fermer fin juin. Des discussions sont en cours pour la prolonger d'un an en attendant de travailler avec le Département.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 10.